

PARIS : Appel de Christchurch et la régulation d'internet, décryptage

PARIS : Aujourd'hui, la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern était à Paris, aux côtés d'Emmanuel Macron, pour le lancement de « l'appel de Christchurch ».

PRESSE

AGENCE .fr

la lettre économique

C'est un appel qui vise à une meilleure régulation sur internet afin de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. En effet, lors des attentats de mars dernier en Nouvelle-Zélande, la vidéo de la tuerie avait été diffusée sur les réseaux sociaux, sans que Facebook ne parvienne à la supprimer. Une situation qualifiée « d'inédite » par la première ministre. Afin de faire le point sur la légalité de la diffusion de ces contenus, de comprendre quelle responsabilité juridique est alors engagée, et comment lutter

par le droit contre cette haine sur internet, nous vous proposons le décryptage de Christiane Feral-Schuhl, présidente du conseil national des barreaux et avocate spécialiste du numérique, qui a représenté les avocats dans les groupes de travail de cet « appel de Christchurch ».